

attendre, et il leur faudra encore beaucoup de travail ardu, non seulement pour mettre ordre à nos affaires domestiques, mais pour établir sur une base internationale et chrétienne les assises d'une paix permanente, si la chose est possible. Pour atteindre ce résultat, il faudra beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, et implorer, sans fausse piété, mais avec franchise et avec foi, la divine Providence de daigner semer dans les cours des principes de justice et d'équité qui sont les seules garanties d'une paix durable.

Le Discours du Trône commence par sonner une note de détresse à propos des pays d'Europe qui sont "menacés de disette aiguë et, en certaines régions, de famine générale".

"Le Gouvernement s'est constamment efforcé de rétablir les anciens marchés, d'en trouver de nouveaux et, en général, de développer le commerce extérieur du temps de paix. Afin de favoriser ce programme, il a mis à la disposition de plusieurs alliés de guerre les crédits additionnels à l'exportation votés à la dernière session.

Au cours de cette session, vous serez invités à approuver un accord, récemment conclu et accordant au Royaume-Uni un prêt qui contribuera à conserver le marché britannique aux denrées alimentaires et aux autres produits d'exportation du Canada. L'accord contribuera également à l'expansion soutenue des échanges entre les deux pays, à la suppression des barrières commerciales et au libre emploi des devises pour les fins du commerce international.

Bien que le Canada, comme tous les autres pays, continue de subir les effets de bouleversements inévitables pendant la période de transition de la guerre à la paix, il n'est pas de nation où cette transition se soit opérée plus rapidement ou avec moins de heurts."

Le Canada vient de conclure avec le gouvernement du Royaume-Uni un accord par lequel nous prêtons à l'Angleterre un milliard et quart de dollars, à un taux d'intérêt très bas. Dans plusieurs milieux on s'inquiète des sommes importantes que le Canada a déjà dépensées pour son effort de guerre et pour des prêts à l'Angleterre ou à nos Alliés.

Quant au coût de la guerre, nous n'y pouvions rien. Il fallait assurer la victoire coûte que coûte. Nul au Canada n'aurait voulu tomber sous la férule de Hitler ou de Hirohito. Grâce à la divine Providence, nos efforts n'ont pas été vains, et notre victoire sur l'Allemagne et le Japon a été complète et définitive.

Comme je le disais il y a un instant, notre tâche n'est pas finie. Il nous faut maintenant consolider la paix. Comment pourrions-nous y parvenir si nous ne rétablissons pas d'abord le cours régulier des échanges internationaux? Des nations dont la valeur morale et la volonté de survivre ne peuvent être mises en doute, comme l'Angleterre et la France, ont besoin de notre aide pour réparer les lourdes pertes que leur ont infligées la guerre et même la libération.

L'hon. M. HURTUBISE.

Depuis que les distances ont été supprimées par des inventions de tout genre et que nos modes de transport se sont tant perfectionnés, toutes les nations sont de plus en plus interdépendantes, et nous ne saurions être longtemps prospères si le reste du monde tombe dans la détresse. Les principes de la fraternité chrétienne, dans le domaine international, nous obligent à ne pas nous détourner de ceux qui veulent emprunter de nous; mais, même dans le champ plus restreint de nos intérêts purement canadiens, comme le Canada exporte les trois-quarts de sa production, il est évident que sa prospérité dépend de son commerce extérieur. Pour reprendre le cours de ce commerce, il faut de toute nécessité aider aux nations qui achetaient dans le passé et qui achèteront dans l'avenir des produits.

Je n'ignore pas les critiques que l'on fait entendre à ce sujet. Quelques-unes sont même bien fondées. Mais, pour rétablir la paix, il faut de l'optimisme, de la confiance et de la bonne volonté. Nous venons de donner au monde une preuve tangible que nous possédons ces vertus.

Le discours du trône mentionne que plusieurs restrictions de guerre ont déjà été abolies et que d'autres le seront, au fur et à mesure que le permettront les circonstances. Il faudra nécessairement maintenir certaines réglementations pour prévenir l'inflation et favoriser le bien-être de la population en général.

On nous annonce ensuite qu'il faudra reconstituer le "Comité spécial des Affaires des anciens combattants". Je n'ai aucun doute que l'on pourra s'entendre dès cette session et présenter à nos vétérans une loi qui leur sera acceptable qui leur donnera les garanties nécessaires pour l'avenir.

Avec l'abolition de beaucoup de restrictions sur les matériaux de construction, j'espère que le Gouvernement pourra satisfaire à la demande de logements permanents, et, entre-temps, procurer des logements d'urgence.

Quant à la proposition de réajuster la représentation à la Chambre des communes, je sais personnellement ce que veut dire la juste répartition de la population par comté électoral. Durant quinze années, j'ai représenté aux Communes 65,000 électeurs vivant en grande partie dans les campagnes. Nous sommes dans un pays qui se développe sans relâche, et il faut bien s'accommoder aux circonstances. Ceux qui ont eu jusqu'ici leur petit jardin politique devront faire des sacrifices afin que tout le monde soit traité avec justice et équité.

A cette session, nous serons appelés à discuter deux bills qui, à mon avis, ne sont que le prolongement logique du Statut de Westminster.